

**CANDIDAT ISSU DE LA VOIE PROFESSIONNELLE
DEMANDE DE DISPENSE D'ÉPREUVES OBLIGATOIRES
Aux baccalauréats général et technologique SESSION 2026**

Je soussigné (e)

Candidat(e) à la session 2026 du baccalauréat général technologique Série :

Scolarisé(e) en 2024 / 2025 en :

Voie professionnelle **avec LVB** Classe de : Spécialité :

Voie professionnelle **sans LVB** Classe de : Spécialité :

Demande, en application de l'arrêté du 6 novembre 2019, à être dispensé(e) de :

- Evaluations obligatoires de LVB
- Épreuves anticipées de français écrites et orales

Je note que cette demande ne pourra pas faire l'objet de modification ultérieure. Elle est définitive.

Fait à Le

Le candidat

Le représentant légal
(si candidat mineur)

Tampon et signature du chef d'établissement
(si scolarisé)

Annexe à envoyer par mail au gestionnaire référent de votre secteur (cf début de la notice) avec copie de votre relevé de notes du baccalauréat professionnel ou des 3 bulletins trimestriels de l'année 2024-2025 effectuée en voie professionnelle avant le 28 novembre 2025 dernier délai